

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



Réservé
au
Moniteur
belge



22077853

Déposé / Reçu le

23 JUIN 2022

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0729 985 079**

Nom

(en entier) : **ADVENCI**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Avenue Louise 367 - 1050 Ixelles**

Objet de l'acte : Démission - Nomination - Siège social

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 10/06/2022

L'assemblée décide à l'unanimité la démission de Monsieur Valéry Désil et Monsieur Laurent Bruwier du statut d'administrateur de la société.

La décharge leur est accordée.

La société Veylion SRL (BE0765.940.209) représentée par Valéry Désil et la société Lolovento SRL (BE0765.883.195) représentée par Laurent Bruwier deviennent les nouveaux administrateurs d'Advenci SRL.

Cette modification prend cours à partir du 01/04/2021

Transfert de siège social :

Le siège social sera transféré à la Rue Sainte-Anne 10B à 1420 Braine-L'Alleud.

Ce transfert est effectif à compter du 01/03/2022

L'assemblée mandate J.Jordens srl / Serge Solau aux fins de procéder aux différentes formalités liées à ces décisions, en ce compris la signature des documents de publication au Moniteur belge.

Serge Solau
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/06/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).